

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 2527 du 7 juillet 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2016779S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu la décision n° 6229 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930022S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} août 2020 :
Hérard Philippe NIGEND : 163 168 NLS : 8 019 253

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2020 :
Dubois Fabian NIGEND : 158 282 NLS : 8 015 730

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2020 :
Abbé Angélique NIGEND : 245 264 NLS : 8 097 657
Dhaussy Arnaud NIGEND : 180 486 NLS : 8 005 699

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 juillet 2020.

*Le général, commandant le pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale,*
P. TOURON